



ACTUALISATION DU PROTOCOLE SANITAIRE A.M.G.

suivant décret n°2021-1118 du 26 août 2021

L'accès des locaux est réservé exclusivement aux professeurs et leurs élèves, et ce uniquement dans les créneaux horaires et jours attribués. Les accompagnateurs devant rester à l'extérieur.

❖ GESTES BARRIERES MIS EN PLACE AU SEIN DE L'AMG :

- Si arrêté préfectoral imposant le **port du masque** : distanciation d'au moins 1 mètre entre chaque participant avec masque, portée à 2 mètres lorsque le port du masque ne peut pas être respecté (doit rester exceptionnel)
- Respect du **sens de circulation** mis en place à l'intérieur du bâtiment.
- **Nettoyage** des mains à l'arrivée avec la solution hydroalcoolique mise à disposition dans le hall d'entrée du bâtiment ainsi qu'à l'étage, avant et après chaque cours, pour tous les élèves et leurs professeurs.
- **Aération systématique** des locaux pendant et après les cours.
- **Désinfection** des surfaces de contact (chaises, tables, poignées) à l'aide des produits virucides mis à disposition dans chaque salle de cours.

❖ RENFORCEMENT DU NETTOYAGE DES LOCAUX DE L'AMG :

L'AMG a engagé une société de nettoyage qui intervient le matin avant 10 hrs, les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi matin en période scolaire. La mairie continuant d'assurer un passage le jeudi matin.

❖ CONTROLE DU PASSE SANITAIRE :

Vérification systématique des passe-sanitaires via l'application TacVérif. L'AMG a habilité chacun de ses professeurs à contrôler les justificatifs sanitaires de ses élèves. La délégation leur a été notifiée par courriel en date du 13 septembre 2021.



❖ MANAGER- REFERENTS - HABILITATIONS COVID :

<u>Manager :</u>	Françoise GIBERT
<u>Référents :</u>	tous les administrateurs du C.A.
<u>Habilitations :</u>	APSM – Jean-Pierre Girardot BATTERIE – Philippe Sliwa CHANT – Jacques COUËFFE CHORALE – Membres C.A. EVEIL – Véronique Bernard GUITARE mercredi – Frédéric Bolla GUITARE vendredi – Rémi Thonnerieux PERKUTES – Jérôme Lachkar PIANO - Jacques Couëffe POP-ROCK vendredi – Cédric Perret SYNTHE – Cédric Perret VIOLON – Gaëlle Castor

DISPOSITIF COMPLEMENTAIRE POUR LA CHORALE ET SES MUSICIENS :

Si l'arrêté préfectoral en cours le notifie, port du masque obligatoire pour pénétrer dans la salle de répétitions.

Chaque personne dépose **son vestiaire personnel sur la chaise mise à sa disposition** pendant la répétition, et n' échange aucun document avec les autres participants tout le temps de sa présence dans les lieux.

Les choristes sont placés de manière à respecter 2 mètres de distanciation physique entre eux, la cheffe de chœur respectant une distance de 5 mètres avec le chœur. S'il y a plusieurs rangs, organisation d' un décalage. La cheffe de chœur porte également le masque en cas d'arrêté préfectoral.

Un espace de 1.50 m minimum est respecté entre chaque musicien. Si la distance est inférieure à 1.5 m, port du masque obligatoire en cas d'arrêté préfectoral le notifiant. Pour les instruments à vent, la distance est de 2 m.

Entre la cheffe de chœur et les musiciens, distance minimum d'au moins 2 mètres.



CONCERNANT LES COURS COLLECTIFS EN SALLE HAENDEL : 63.30 M² - Jauges à respecter :

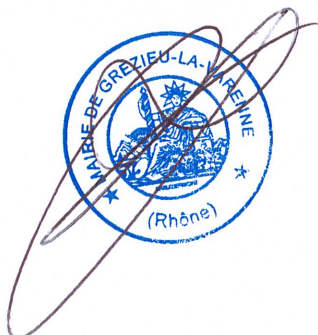
- Atelier Rock du vendredi matin – 7 musiciens + Cédric – salle Haendel : la surface résiduelle imposée de 4m² / personne est respectée : 63.3 m² / 8 = 7.91 m² / musicien (la surface résiduelle imposée de 4 m² est respectée)
- Atelier Jedi Rock du jeudi soir – 6 musiciens + Cédric – salle Haendel : la surface résiduelle imposée de 4m² / personne est respectée : 63.3 m² / 7 = 09.04 m² / musicien
- Ensemble Ado Rock du samedi – 4 musiciens + Cédric – salle Haendel : la surface résiduelle imposée de 4m² / personne est respectée : 63.3 m² / 5 = 12.66 m² / musicien

CE PROTOCOLE SANITAIRE AINSI QUE LES GESTES BARRIERES PRECONISES SERONT AFFICHES DANS LES LOCAUX DE L'AMG. CE DISPOSITIF SERA EGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION MUSICALE DE GREZIEU LA VARENNE

<https://amgrezieu.fr> ainsi que par QR codes :



Fait à Grézieu la Varenne le 01/09/2021
Pour l'AMG, Françoise Gibert - Présidente



Association Musicale de Grézieu – Centre d'Animation - 69290 Grézieu - la -Varenne
SIRET 32864191500017 – APE 9499 Z – N° W691052561

Tél : 06.50.10.96.01 - Mail : contact@amgrezieu.fr – Site Web : <https://amgrezieu.fr>



